COMMISSION NOTATIONS EXECUTIONS

QUEL CIRQUE !

Comme tous les ans, vos délégués CGT et SUD-Rail ont porté vos réclamations auprès de la direction. Cela était sans compter sur le trio de comiques troupiers de l'ECT. En effet, par des agissements honteux et contraires au Statut, le président de la commission notation (le DET) et ses deux assesseurs (la RRH et le R/DET) se sont permis d'écarter de façon arbitraire certains collègues des notations avec pour seul argument : « Faites-nous confiance ». ON CROIT REVER !

Lors de cette commission, ce trio a fait preuve d'un manque de respect et d'arrogance envers vos représentants !
Lors de cette commission, ce trio n'a pas respecté le Statut sur le déroulement de carrière !
Lors de cette commission, ce trio a refusé de réexaminer les cas individuels !
Lors de cette commission, ce trio n'a même pas abordé les réclamations des contractuels ! (Ceux-ci apprécieront)

Quand la CFDT s'en mêle…
Plus grave encore, on a eu droit à des arrangements de boutiquiers entre la direction et le délégué de commission CFDT qui se sont mis d'accord pour noter un agent en l'absence des délégations SUD-Rail et CGT pendant la pause déjeuner. C'est indigne d'un délégué du personnel !

Les délégués SUD-Rail et CGT ont malgré tout rempli leur rôle au mieux dans l'intérêt des agents.

Mais tous les agents qui n'ont pas été récupérés dans le cadre de cette commission savent à quoi s'en tenir et peuvent « remercier » la direction et la CFDT qui, main dans la main, ont agi contre les intérêts des ASCT !

AU VU DE CETTE MASCARADE ET DES NOMBREUSES IRREGULARITES CONSTATEES, VOS DELEGUES DE COMMISSION SUD-RAIL ET CGT ONT REFUSE DE SIGNER LE PV ET ONT FAIT APPEL AUPRES DE LA DIRECTION REGIONALE COMME LE STATUT LE PREVOIT !

Vos délégués de commission

Imehrar Kahina
Arcy Virginie
Giarmo Antoine
Visocchi Philippe
Ferrari Bastien
Para Wilfried
Brimaud Alain